



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2023



Table des matières

NOTE PRÉLIMINAIRE	5
Respect des dispositions réglementaires	5
Historique de l'exercice de la compétence assainissement	6
CHAPITRE 1 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2023	8
Présentation du service	8
Description des missions	8
Moyens humains et matériels	9
L'équipe	9
Le matériel d'intervention	9
Système d'information géographique (SIG)	10
2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	10
Nombre d'abonnés	10
Réseaux de collecte	11
Présentation des ouvrages	11
Synthèse des interventions sur le réseau	12
Synthèse des travaux réalisés en 2023	13
Unités de traitement	13
Présentation des ouvrages	13
Focus sur les boues	50
3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES	50
La satisfaction des usagers	50
Le fonctionnement des ouvrages	51
La connaissance et l'entretien du patrimoine	51
CHAPITRE 2 : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	52
1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	53
2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	53
CHAPITRE 3 : ASPECT FINANCIERS ET TARIFICATION DES SERVICES	54
1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU	55
Part CAGTD	55
Part délégataire (uniquement sur la commune de Tallard)	55
Redevances Agence de l'eau RMC	55
L'Etat (TVA)	55
2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	56
Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)	57
3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	58
4 BILAN FINANCIER DU SERVICE	59
5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	60
Les faits marquants de l'exercice 2023	60
STEP de Gap : arrêt du compostage	60

Modernisation de la STEP de GAP	60
Casses et dysfonctionnements sur la STEP de Gap	60
Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal	60
Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer	60
Déclaration de travaux	61
Perspectives pour l'année 2024	61
STEP de GAP	61
Schéma directeur d'assainissement intercommunal	61
Gainage des réseaux	61
Travaux sur le réseau de collecte	61
Marché de curage des réseaux et des ouvrages d'assainissement	61

NOTE PRÉLIMINAIRE

Respect des dispositions réglementaires

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, répond aux obligations des articles L2224-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le contenu de ce document est précisé par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007.

Ce rapport est produit par le service d'assainissement pour rendre compte à la collectivité de tutelle et aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice, il s'agit d'un document public librement diffusable et consultable.

Historique de l'exercice de la compétence assainissement

La Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (CAGTD) a acquis la compétence assainissement au **1er janvier 2018**. Il lui revient donc la charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées.

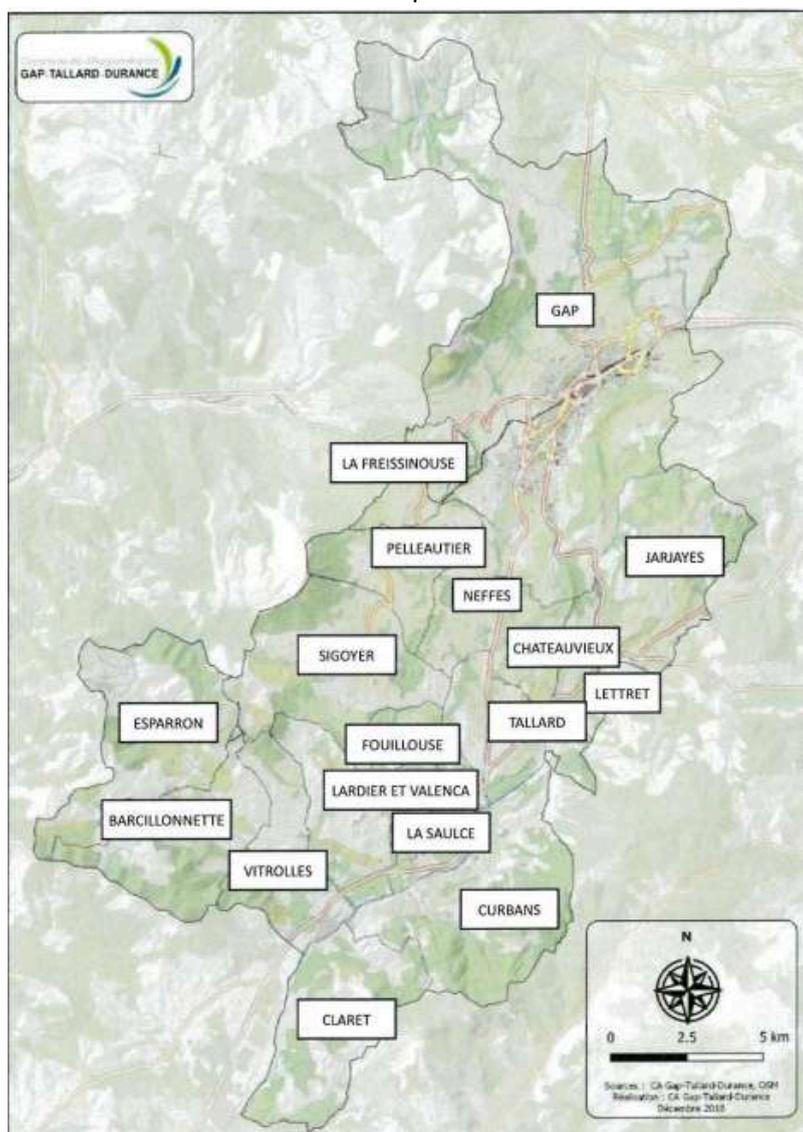
La CAGTD assure également la gestion de l'assainissement non collectif (SPANC) pour la totalité des communes de son territoire.

Les communes de La Rochette et Rambaud sont rattachées à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon-Val-d'Avance qui gère leurs réseaux de collecte mais sont raccordées sur la station d'épuration intercommunale de Gap pour le traitement de leurs eaux usées.

L'exploitation des services est assurée en régie directe, excepté sur la commune de Tallard (délégation de service public à Véolia) pour les réseaux d'eaux usées.

Aux missions de base de collecte et traitement des eaux usées, s'ajoute l'évacuation et la gestion des eaux pluviales en raison de la similitude des ouvrages et des compétences.

Les communes concernées sont représentées ci-contre :



CHAPITRE 1 :

SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE GAP-TALLARD-DURANCE EN 2023

Présentation du service

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD) est en charge de la compétence assainissement des 17 communes qui la composent.

Cette compétence consiste en :

- la collecte des eaux usées ainsi que leurs transferts jusqu'aux ouvrages de traitement ;
- le traitement des eaux usées ;
- le traitement et l'élimination des boues et autres sous-produits issus de l'épuration des eaux usées ;
- le rejet des eaux traitées dans le milieu naturel et le suivi de leur impact sur le milieu;
- la gestion des usagers du service : facturation et traitement des demandes.

L'exercice de la compétence est organisé comme suit :

- En régie pour la gestion de la totalité des unités de traitement ainsi que pour l'ensemble des réseaux, excepté Tallard. Une gestion en régie signifie que la totalité de l'exploitation, de l'entretien, de l'amélioration et du développement des systèmes d'assainissement est assurée par la collectivité.
- En délégation pour l'exploitation et l'entretien des réseaux de Tallard. Ce mode de gestion est un contrat par lequel une collectivité confie à un tiers extérieur la mission d'exploiter les ouvrages en services. S'agissant d'un affermage, les dépenses d'investissement restent en revanche à la charge de la collectivité.

Description des missions

Les missions du service assainissement englobent :

Direction, administration et bureau d'études : l'instruction des permis de construire (eaux usées/pluviales), le suivi des créations de lotissements, le suivi des dispositifs d'assainissement autonomes existants et la réalisation des nouveaux équipements, l'élaboration des documents administratifs (règlement d'assainissement, rapport sur le prix et la qualité du service...), la mise à jour du SIG, le contrôle des raccordements, la préparation budgétaire, la programmation des actions, le lancement des marchés et des études, la planification, le suivi des travaux, la veille réglementaire, le transfert de compétences...

Système de collecte : la surveillance, l'inspection préventive, le curage, la remise à niveau des ouvrages, le suivi des déversoirs d'orage, les réparations ponctuelles, la recherche d'anomalies par prospection vidéo, le contrôle des branchements, des travaux d'extension et d'amélioration des réseaux...

Stations d'épuration : la gestion et l'entretien des stations d'épuration, de l'unité de compostage de la station de Gap jusqu'à fin 2023 (arrêt de l'activité de compostage le 18 décembre 2023) et des postes de refoulement, l'autosurveillance des systèmes d'assainissement, l'application du plan d'épandage, le suivi des conventions avec les autres communes et industriels, l'évolution des installations

Système d'information géographique (SIG)

Le service assainissement dispose d'un système informatique de gestion des réseaux permettant d'enregistrer les interventions réalisées sur les ouvrages et de tenir les plans des ouvrages à jour. Cet outil, en plus de l'usage quotidien nécessaire à la gestion du service, sert également à renseigner les usagers, notamment sur le positionnement des réseaux en vue de futurs projets de construction.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est établi sur 120 points selon un barème national normalisé, pour rendre compte de la connaissance détaillée des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées que possède le service assainissement.

Le calcul prend notamment en considération les éléments suivants :

- Existence de plans permettant de localiser les réseaux et les ouvrages associés,
- Procédure de mise à jour, intégration des travaux d'extension et de renouvellement réalisés,
- Informations structurelles complètes (diamètre, matériau, année, altimétrie)
- Localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs,...)

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P202.2B) = 91/120

2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

Nombre d'abonnés

Au total en 2023, 53 533 habitants étaient raccordés et desservis par le réseau public d'assainissement.

Commune	Population de la zone collectée ¹	Abonnés totales 2023 (cf abonnés AEP)	Abonnés Assainissement collectif 2023
Tallard (source RAD Veolia)	2349	1253	1157
Lettret	167	85	83
Chateaufieux	619	292	265
La Saulce	1 568	734	700
Lardier et Valença	226	226	117
Fouillouse	318	140	121
Neffes	754	393	366
Pelleautier	627	407	299
Jarjayes	474	266	142
Claret	292	130	116
Curbans	651	293	262
Sigoyer	702	447	151
Esparron	67	41	29

¹ Estimé selon la formule suivante : Abonnés totales x nombre habitants par logement

Barillonnette	193	133	103
Vitrolles	245	157	95
Gap	42 636	24 453	23 829
La Rochette	264	222	111
La Freissinouse	1020	437	382
Rambaud	361	188	168
TOTAL	53 533	30 297	28 496

Le taux de desserte (P202.1) (Nbre abonnés desservis / Nbre abonnés potentiels) est évalué à **94,1 %**.
A noter que cet indicateur concerne uniquement les zones classées en assainissement collectif.

Les secteurs géographiques éloignés et contraints, classés en zone d'assainissement non collectif et pour lesquels les conditions techniques et économiques ne permettent pas d'implanter des réseaux d'assainissement collectif, demeurent soumis à l'obligation d'installer une filière d'assainissement autonome. L'objectif n'est pas de raccorder la totalité des habitations et immeubles à un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, le raccordement des habitations et des immeubles au réseau public de collecte des eaux usées est obligatoire dans un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public. Dès lors que le raccordement est impossible, l'intéressé est dans l'obligation de disposer d'une installation d'assainissement non collectif (Cf. Chapitre 2).

On dénombre 43 abonnés par kilomètre de réseau d'eaux usées ainsi que 1,88 habitants par abonné.

Le nombre d'autorisations de déversement (D202.0) d'effluents industriels sur le réseau de collecte est de 3.

Notons qu'une phase de recherche des effluents non domestiques a été engagée par le service et que le Schéma Directeur Intercommunal lancé en 2019 traite également de cette problématique (Cf. Conclusions et perspectives). Les entreprises potentiellement concernées ont été contactées par courrier en 2021 et un questionnaire portant sur la nature de leur activité leur a été adressé. Sur les 300 entreprises approchées, seules une trentaine nous ont fait un retour. Une soixantaine d'entreprises prioritaires a finalement été retenue pour la suite de l'étude et la programmation des visites. Les conclusions de ces visites serviront à l'élaboration des autorisations de rejet (Convention et/ou Arrêté) à condition que les entreprises mettent en œuvre lorsque cela est nécessaire, des mesures de pré traitement appropriées permettant d'alléger la charge polluante de leur rejet. En effet, le cumul d'effluents non domestiques sur les réseaux de Gap et Tallard entraîne aujourd'hui des surcharges et dysfonctionnements au niveau des stations d'épuration ainsi que la formation de bouchons et la détérioration des canalisations.

Réseaux de collecte

Présentation des ouvrages

Le diagnostic établi dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal relève un total de :

- **665** kilomètres de réseaux de collecte dont :
 - **465,4** kilomètres de réseaux d'eaux usées,
 - **181,2** kilomètres de réseaux d'eaux pluviales, et
 - **17** kilomètres de réseaux unitaires ainsi que
 - **1,3** km de réseaux inconnus
- **48** déversoirs d'orage,
- **22** postes de refoulement.

Synthèse des interventions sur le réseau

Les indicateurs de suivi d'activité ci-après récapitulent les interventions d'entretien courant et les petits travaux de rénovation réalisés sur les 665 kilomètres de réseaux d'assainissement public par la CAGTD et le délégataire du réseau de Tallard.

Nature des interventions GAP	Quantité
Désobstruction des réseaux	150 u
Inspection télévisée	15 000 ml
Curage d'avaloirs ou grilles	500 u
Curage de réseaux	2000 ml
Nettoyage de station de pompage	11 u
Regards (rénovation)	50 u
Grilles (rénovation)	30 u
Avaloirs (rénovation)	10 u

Synthèse des travaux réalisés en 2023

En parallèle des travaux réalisés en régie, le service assure la maîtrise d'œuvre de chantiers de taille plus importante ou nécessitant des matériels spécifiques.

Ces travaux portent sur l'extension, la réhabilitation et la restructuration des réseaux de collecte :

Localisation	Nature	Caractéristiques	Montant € (HT)
Gap - Rue des Myosotis	Séparation des eaux usées des eaux pluviales	120 ml	61 000 €HT
Gap - route de la Justice,	Réhabilitation réseaux eaux pluviales	30 ml	29 000 €HT
Gap - rue des Artisans,	Séparation des eaux usées et des eaux pluviales	50 ml	30 000 € HT
Gap - rue Clair Logis	Réparation d'une canalisation	10 ml	6 000 €HT
Gap - Copro Vergers Moulin	Renouvellement d'une canalisation de collecte des eaux usées	45 ml	17 000 €HT
	Total	ml	k€HT

Unités de traitement

Au total, 17 stations d'épuration intercommunales sont réparties sur le territoire.

Le volume mesuré en entrée des stations gérées par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance en 2023 était de 4 413 703 m³, ce qui représente 12 092 m³/jour d'eaux usées traitées (donnée valable uniquement pour les stations faisant l'objet d'un suivi de débit).

Les 17 stations d'épuration représentent une capacité nominale de 65 273 équivalents habitants pour 53 533 habitants desservis. Les rendements épuratoires permettent d'éliminer en moyenne 90 à 95 % de la pollution organique et environ 60% de la pollution azotée.

La quantité de boue issue de l'ensemble des ouvrages d'épuration (D203.00) est de 880 tonnes de Matières Sèches (MS). Les principales stations d'épuration concernées sont Gap, Tallard, Neffes et la Saulce et dans une moindre mesure (4,5 tonnes de MS au total) Sigoyer (Les Guérins), Vitrolles (Chef-lieu) et Claret (Les Roches).

Enfin, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le SPANC s'occupe de la gestion et du suivi des installations d'assainissement autonome. Le nombre d'installations est évalué à 1337 sur le territoire.

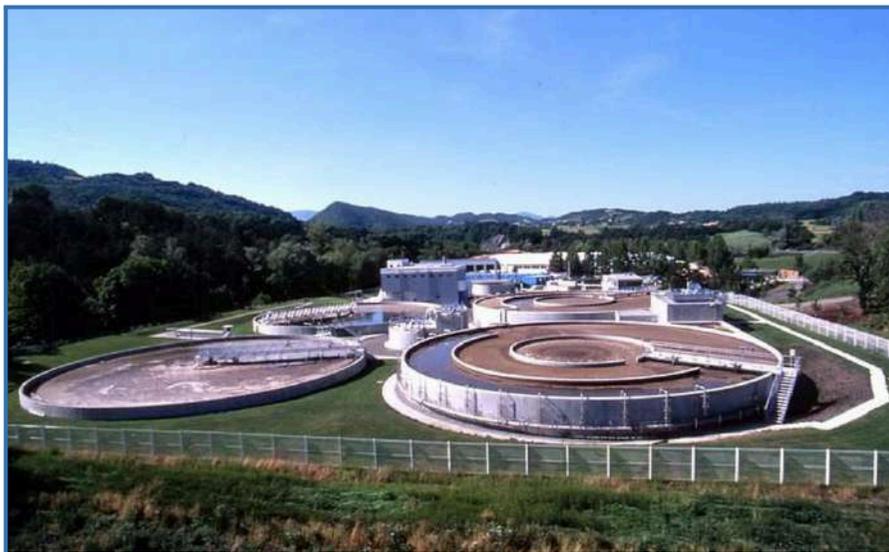
Présentation des ouvrages

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES										Code SANDRE		060000205061	
Commune d'implantation			Gap		Communes traitées			Gap, La Freissinouse - Rambaud, La Rochette (Hors CAGTD)					
Nombre total d'abonnés en 2023			24130		Nombre total d'abonnés en 2023			24 490		Variation		+ 1,5 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805068001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Nbre déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
5 900	297 797	2 350	306 047	149 573	0	149 573	34	9	9	7	0	95	0	24462
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Entretien du réseau réalisé par la régie désobstructions de réseaux et curage, - Inspection télévisée, - 400 avaloirs et grilles curés, - 9 stations de refoulement nettoyées, - Rénovation de regards, grilles et avaloirs.											
	Renouvellement	- Reprise de 200 ml de réseau EU - Remplacement d'une pompe du PR Lareton - Remplacement d'une pompe du PR Terrasses - Remplacement d'une pompe du PR Abattoirs											
	Extension												
SYSTÈME DE TRAITEMENT										Code SANDRE		060905061001	

File eau	Boue activée	Capacité			EH	54 000	Date de mise en service	1998	Volume (m ³ /an)	Entrant	3 971550
					m ³ /j	10 512				By-passé	187786
Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2023 (temps sec)		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités			
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)				
DBO5	3240	2 767	14	20	3,5	92	98,2	1			
DCO	6792	5102	4	90	26,1	83	94,0	2			
MES	3358	2945	17	30	5,4	88	97,1	1			
NH4	-	-	-	5	0,86	85	96,61	0			
PT	207	57	0	2	1,64	60	70,0	10			



File boue

Épaississement mécanique, presse bande, compostage en benne

Boues produites (tMS)	835,035	Boues évacuées (tMS)	Liquides	188,024	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	647,01	Communes	18	Agriculteurs	40	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m ³)		1473,6	Matières de curage (Tonnes)	13,4	Lixiviats (m ³)		1144,45	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		47,95	Sables (Tonnes)	180,20	Huiles/Graisses (m ³)		248,35	

Travaux STEP	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'une vis hélicoïdale de reprise des refus de grille - Remplacement d'un agitateur de bassin d'aération - Remplacement de l'automatisme de gestion de la désodorisation - Remplacement de deux surpresseurs d'aération - Remplacement de deux toiles de pressage d'une presse à boue - Remplacement des chaînes de transmission des presses à boue - Remplacement d'un réducteur de transmission d'une presse à boue - Remplacement d'un compresseur
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Luye	Code SANDRE	DR294
--------------------------	-------------	-------------------------	---------	-------------	-------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES										Code SANDRE		06000010562	
Commune d'implantation		La Saulce		Communes traitées			La Saulce, Fouillouse, Lardier et Valença						
Nombre total d'abonnés en 2022		919		Nombre total d'abonnés en 2023			938		Variation		+2,1 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805068001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
700	26 061	400	27 161	3 444	0	3 444	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de postes - Désobstruction - Curage de réseau - Inspection télévisée - Rénovation de regards / grilles / avaloirs
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905061001	
File eau	Boue activée aération prolongée	Capacité	EH	2 250	Date de mise en service	2001	Volume (m ³ /an)	Entrant	96780
			m ³ /j	425				By-passé	3107

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2023		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	135	113,6	1	25	6,3	80	97,5	0
DCO	300	231,6	1	125	42,8	75	91,9	0

MES	225	83	0	35	8,2	90	96,1	0
NTK	-	22,7	0	-	4	-	95	0
PT	-	2,3	0	-	6,5	-	19,8	0



File boue		Lits de rhizophytes							
Boues produites (tMS)	22	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023 - Centre de compostage de Orcières et Manosque				
			Solides (pâteuses)	15.4	Communes	1	Agriculteurs	1	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		10	Sables (m³)	2,5	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	---------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES					Code SANDRE	060000105162
Commune d'implantation	Neffes	Communes traitées	Neffes, Pelleautier, Chateaufieux (ZAC + l'Embeyrac), Gap (Plaine de Lachaup)			
Nombre total d'abonnés en 2022	789	Nombre total d'abonnés en 2023	771	Variation	-2,3 %	

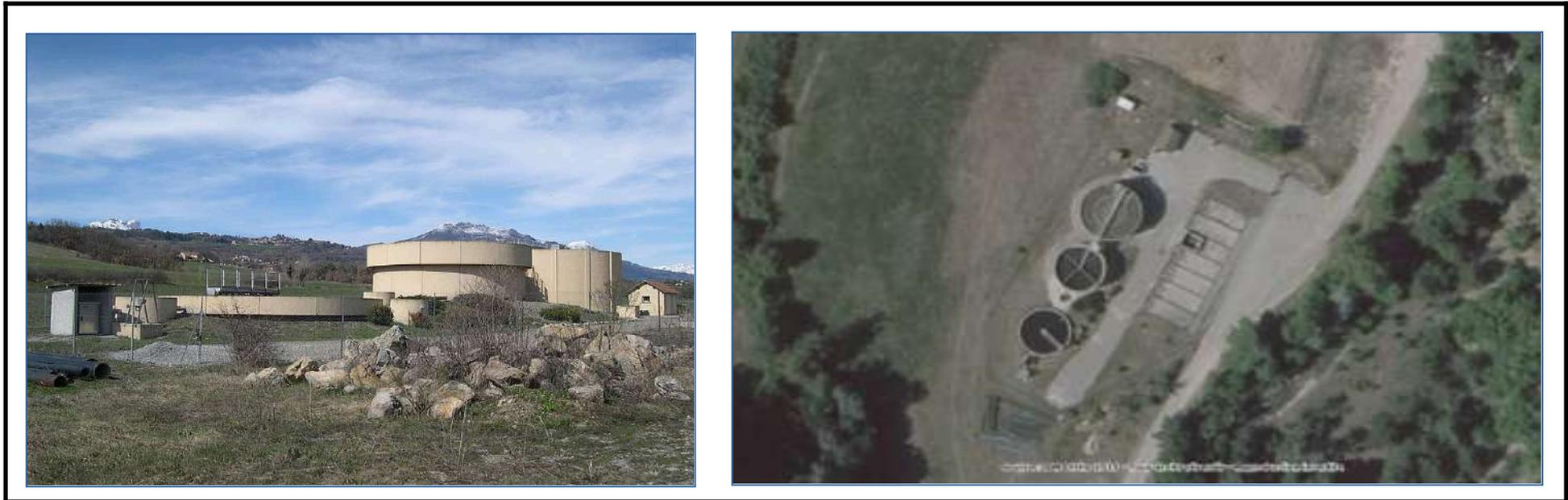
RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805068001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Reoulé	Total	Gravitaire	Reoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
600	44 267	0	44 867	2 881	0	2 881	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Désobstruction - Curage de réseau - Inspection télévisée - Rénovation de regards / grilles / avaloirs
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905061001		
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	2 700	Date de mise en service	1993	Volume (m ³ /an)	Entrant	116468
			m ³ /j	450				By-passé	16405

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2023			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	162	75,5	0	25	12,7	80	91,2	0
DCO	360	168,9	0	125	53,1	75	82,9	0

MES	270	103,6	0	30	9,37	90	95	0
NTK	-	17,5	-	-	24,2	-	53,6	0
PT	-	2	-	-	5,63	-	11,2	0



File boue		Stockage dans décanteur digesteur, Silo et lits de séchage							
Boues produites (tMS)	9,1	Boues évacuées (tMS)	Liquides	9,1	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	1	Agriculteurs	1	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (m³)	2	Sables (m³)	2,5	Huiles/Graisses (m³)		1	

Travaux STEP	
--------------	--

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	Le Rousine	Code SANDRE	FRDR10028
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	-----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE	060000105170
Commune d'implantation	Tallard	Communes traitées	Tallard, Chateaufieux (village), Lettret		
Nombre total d'abonnés en 2022	1 390	Nombre total d'abonnés en 2023	1 399	Variation	+0,6 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805170001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
9 100	30 065	3 250	42 415	17 929	0	17 929	9	7	7	6	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	- Nettoyage de postes - Désobstruction - Curage de réseau - Inspection télévisée - Rénovation de regards / grilles / avaloirs
	Renouvellement	
	Extension	

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905170002		
File eau	Lit bactérien forte charge	Capacité	EH	3 333	Date de mise en service	1997	Volume (m³/an)	Entrant	132005
			m³/j	600				By-passé	8711

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2023		Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nombre de non conformités
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	200	201,1	6	25	19,7	80	95,2	1
DCO	444	447	3	125	88,9	75	90	0

MES	333	325,7	1	35	25,5	90	94,4	4
NTK	-	27,9	-	-	37,5	-	55,6	-
PT	-	3,8	-	-	9,4	-	19	-



File boue		Silo de stockage et lits de séchage							
Boues produites (tMS)	15,5	Boues évacuées (tMS)	Liquides	15,5	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	2	Agriculteurs	1	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (m³)		3	Sables (m³)	2,5	Huiles/Graisses (m³)		1	

Travaux STEP	- Remplacement du dégrilleur
---------------------	------------------------------

Type de milieu récepteur	Cours d'eau	Nom du milieu récepteur	La Durance	Code SANDRE	FRDR292
--------------------------	-------------	-------------------------	------------	-------------	---------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE	060000105013		
Commune d'implantation		Barcelonnette		Communes traitées		Barcelonnette (Chef-lieu + Pré Roustagnit)				
Nombre total d'abonnés en 2022		97		Nombre total d'abonnés en 2023		103		Variation		+6,2 %

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060805013001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 570	0	2 570	220	0	220	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant	
	Renouvellement	Néant	
	Extension	Néant	

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	06090513001		
File eau	Bi-filtre planté de roseaux	Capacité	EH	270	Date de mise en service	2007	Volume (m ³ /an)	Entrant	5 000
			m ³ /j	40,5				By-passé	-

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées sur 2023			Concentrations de rejet (mg /l)		Rendements de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2023) pour 2023			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	16,2	2,3	0	35	4	60	96,7	0
DCO	-	5,6	-	200	41	60	86,1	0

MES	-	0.7	-	-	17	50	56,4	0
-----	---	-----	---	---	----	----	------	---



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit
--------------	-------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	X0610540
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES										Code SANDRE		060000105013	
Commune d'implantation			Barillonnette		Communes traitées		Barillonnette (Les Faysses)						
Nombre total d'abonnés en 2022			97		Nombre total d'abonnés en 2023			103		Variation		+6,2 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805013001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 492	0	1 492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant										
	Renouvellement		Néant										
	Extension		Néant										

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905013002		
File eau	Bi filtre planté de roseaux		Capacité	EH	100	Date de mise en service	2008	Volume (m ³ /an)	Entrant	1800
				m ³ /j	15				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats	Nbre de dépassements	Normes	Résultats* (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	6	0,7	-	35	<2	60	-	0
DCO	-	-	-	200	28	60	-	0
MES	-	-	-	-	<2	50	-	0

*Mesures ponctuelles



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Combe Baisse puis le Déoule	Code SANDRE	V7161120
--------------------------	---------	-------------------------	-----------------------------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	060000104058
Commune d'implantation	Claret		Communes traitées	Claret (village)			
Nombre total d'abonnés en 2022	115	Nombre total d'abonnés en 2023		116	Variation	+0,9 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE	060804058001			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 369	0	2 369	169	0	169	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060904058001		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	266		2017	Volume (m ³ /an)	Entrant	10 000
			m ³ /j	49,9				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2023) pour 2023		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	16	3,3	0	35	<3	60	98,5	0
DCO	-	7,7	-	200	30	60	93,6	0
MES	-	2,5	-	-	5,5	50	96,4	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom du milieu récepteur	Pré Château puis Durance	Code SANDRE	-
--------------------------	-------	-------------------------	--------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104058	
Commune d'implantation		Claret		Communes traitées		Claret (Les Roches)				
Nombre total d'abonnés en 2021		115		Nombre total d'abonnés en 2023		116		Variation		+0,9%

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		060804058002	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	436	0	436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904058002		
File eau	Décanteur digesteur et lit bactérien		Capacité	EH	54	Date de mise en service	1985	Volume (m³/an)	Entrant	-
				m³/j	-				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	3	0,3	-	35	-	60	-	-
DCO	-	-	-	200	-	60	-	-
MES	-	-	-	-	-	50	-	-



File boue		Stockage dans décanteur digesteur							
Boues produites (tMS)	0,3	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0,3	Step de Gap				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Grand Vallon puis Durance	Code SANDRE	X0710500
--------------------------	---------	-------------------------	---------------------------	-------------	----------

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000104066	
Commune d'implantation		Curbans		Communes traitées	Curbans (Village)					
Nombre total d'abonnés en 2022		262	Nombre total d'abonnés en 2023			262	Variation		0 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE			
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 839	85	5 924	2 192	0	2 192	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant											
	Renouvellement		Néant											
	Extension		Néant											

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066004		
File eau	Filtre planté de roseaux		Capacité	EH	350	Date de mise en service	2020	Volume (m³/an)	Entrant	16 000
				m³/j	76,5				By-passé	-

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2023)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	21	6,5	0	35	<3	60	>98,4	0
DCO	-	13,3	-	200	<30	60	>92,3	0
MES	-	20,1	-	-	4,3	50	99,3	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Ravin	Nom du milieu récepteur	Riou des Mioux puis Durance	Code SAND RE	-
--------------------------	-------	-------------------------	-----------------------------	--------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	060000104066
Commune d'implantation	Curbans		Communes traitées	Curbans (La Curnerie)			
Nombre total d'abonnés en 2022	262	Nombre total d'abonnés en 2023		262	Variation	0%	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE		06080466002	
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	3 255	0	3 255	811	0	811	0	0	1	1	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060904066002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2007	Volume (m ³ /an)	Entrant	8500
			m ³ /j	30				By-passé	-

Capacité nominale	Charges entrantes mesurées estimées			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	9	-	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du milieu récepteur	-	Code SANDRE	-
--------------------------	--------------------------	-------------------------	---	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES										Code SANDRE		060000104066	
Commune d'implantation			Curbans			Communes traitées		Curbans (Château de Rousset)					
Nombre total d'abonnés en 2022			262		Nombre total d'abonnés en 2023			262		Variation		0 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060804066001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 025	0	2 025	61	0	61	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien		Néant										
	Renouvellement		Néant										
	Extension		Néant										

SYSTÈME DE TRAITEMENT							Code SANDRE		06090466005	
File eau	Filtre planté de roseaux		Capacité	EH	150	Date de mise en service	2015	Volume (m ³ /an)	Entrant	4 000
				m ³ /j	22,5				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimées sur 2023		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	9	4,46	-	35	-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	-	60	-	0
MES	-	-	-	-	-	50	-	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m ³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol	Nom du milieu récepteur	-	Code SANDRE	-
--------------------------	--------------------------	-------------------------	---	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Esparron		Communes traitées	Esparron				
Nombre total d'abonnés en 2022	29	Nombre total d'abonnés en 2023		29	Variation	0 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	-		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
50	640	0	690	103	0	103	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905049001		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	100	Date de mise en service	2013	Volume (m³/an)	Entrant	7 500
			m³/j	15				By-passé	-

Capacité nominale	Charges entrantes estimées			Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats *	Nbre de dépassements	Normes	Résultats * (2021)	Normes	Moyenne 24h (2021)	
DBO5	6	1.5	-	35	<2-	60	-	0
DCO	-	-	-	200	<15	60	-	0
MES	-	-	-	-	<2	50	-	0

*Mesures ponctuelles



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Lierre puis le Déoule	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	--------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE	060000205068		
Commune d'implantation		Jarjayes		Communes traitées		Jarjayes (Hors Tancs)				
Nombre total d'abonnés en 2022		138	Nombre total d'abonnés en 2023			142	Variation		+2,9 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060805068001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	5 193	0	5 193	2 046	0	2 046	0	0	0	0	-	-	-	-
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant												
	Renouvellement	Néant												
	Extension	Néant												

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905068003		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	500	Date de mise en service	2011	Volume (m ³ /an)	Entrant	14 800
			m ³ /j	90				By-passé	0

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées sur 2023(Kg/j)		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	30	3,7	0	35	<3	60	>98,3	0
DCO	-	8,6	-	200	<30	60	92,9	0
MES	-	6,3	-	-	<2	50	99,3	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Rotrue	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE		060000205168	
Commune d'implantation		Sigoyer			Communes traitées	Sigoyer (Village, les Dômes)				
Nombre total d'abonnés en 2022		148	Nombre total d'abonnés en 2023			151	Variation		+2 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805168001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 360	0	2 360	349	0	349	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant												
	Renouvellement	Néant												
	Extension	Néant												

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE		060905168002	
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	250	Date de mise en service	2007	Volume (m³/an)	Entrant	24 000
			m³/j	39.3				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes mesurées (2023) pour 2023		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	15	4,2	0	35	4	60	93	0
DCO	-	17,1	-	200	53	60	77,4	0
MES	-	9,8	-	-	9,7	50	92,8	0



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées	Matières de vidange (m³)		0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées	Refus de dégrillage (Tonnes)		0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Aucun travaux n'a été conduit
--------------	-------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Torrent des Murets puis le Baudo n	Code SANDRE	X0600002													
--------------------------	---------	-------------------------	------------------------------------	-------------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES				Code SANDRE	060000205168	
Commune d'implantation	Sigoyer		Communes traitées	Sigoyer (Les Guérins)							
Nombre total d'abonnés en 2022	148	Nombre total d'abonnés en 2023		151	Variation	+2 %					

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT										Code SANDRE		060805168001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	1 153	0	1 153	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant	
	Renouvellement	Néant	
	Extension	Néant	

SYSTÈME DE TRAITEMENT					Code SANDRE		060905168001		
File eau	Décanteur digesteur et Lit bactérien faible charge	Capacité	EH	400	Date de mise en service	1987	Volume (m ³ /an)	Entrant	-
			m ³ /j	60				By-passé	-

	Capacité nominale	Charges entrantes mesurées (2021) pour 2023		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Moyenne 24h	Nbre de dépassements	Normes	Moyenne 24h (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	24	10	0	35	110	60	72,5	1
DCO	-	30,8	-	200	328	60	73,3	0

MES	-	17,2	-	-	79	50	88,5	0
-----	---	------	---	---	----	----	------	---



File boue		Stockage dans décanteur digesteur puis séchage sur site, au sein des lits plantés à partir de septembre 2023							
Boues produites (tMS)	3,85	Boues évacuées (tMS)	Liquides	3.85	Step de Manosque				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m³)		0	
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m³)		0	

Travaux STEP	Construction d'une nouvelle station d'épuration.
--------------	--

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Baudon	Code SAND RE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	--------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES						Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Vitrolles		Communes traitées	Vitrolles (Chef-lieu)			
Nombre total d'abonnés en 2022	92	Nombre total d'abonnés en 2023	92	Variation	0 %		

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	-		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 682	0	2 682	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-	
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905184001		
File eau	Décanteur digesteur et Filtre à sable vertical	Capacité	EH	150	Date de mise en service	2002	Volume (m ³ /an)	Entrant	-
			m ³ /j	22,5				By-passé	-

Capacité nominale	Charges entrantes estimée	Concentration de rejet (mg/l)			Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)	
		Charges (Kg)	Résultats *	Nbre de dépassements	Normes	Résultats * (2023)		Normes
DBO5	9	1	-	35	4	60	-	-
DCO	-	-	-	200	33	60	-	-
MES	-	-	-	-	3,2	50	-	-

*Mesures ponctuelles



File boue		Stockage dans décanteur digesteur							
Boues produites (tMS)	0,3	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0,3	Step de Gap				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Rougenoir puis le Briançon	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-------------------------------	-------------	---

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES							Code SANDRE	-
Commune d'implantation	Vitrolles			Communes traitées	Vitrolles (Le Plan)			
Nombre total d'abonnés en 2022	92	Nombre total d'abonnés en 2023			92	Variation	0 %	

RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT											Code SANDRE	060805013001		
Linéaire de réseau EU et unitaire (ml)				Linéaire de réseau EP (ml)			Nbre DO	Dont équipés	Nbre PR	Dont équipés	Jours déversements		M ³ annuels déversés	
Unitaire	Gravitaire	Refoulé	Total	Gravitaire	Refoulé	Total					Sec	Pluie	Sec	Pluie
0	2 723	260	2 983	522	0	522	0	0	0	0	0	0	0	0
Conformité du réseau de collecte							Oui							

Travaux	Entretien	Néant
	Renouvellement	Néant
	Extension	Néant

SYSTÈME DE TRAITEMENT						Code SANDRE	060905184002		
File eau	Filtre planté de roseaux	Capacité	EH	190	Date de mise en service	2014	Volume (m ³ /an)	Entrant	5 300
			m ³ /j	40.5				By-passé	-

Capacité nominale		Charges entrantes estimée		Concentration de rejet (mg/l)		Rendement de traitement (%)		Nbre de non conformités (5 ans)
	Charges (Kg)	Résultats*	Nbre de dépassements	Normes	Résultats* (2023)	Normes	Moyenne 24h (2023)	
DBO5	11	6,5	0	35	<2	60	-	-
DCO	-	-	-	200	36	60	-	-
MES	-	-	-	-	<2	50	-	-

*Mesures ponctuelles



File boue		Séchage sur site, au sein des lits plantés							
Boues produites (tMS)	0	Boues évacuées (tMS)	Liquides	0	Plan d'épandage - 2023				
			Solides	0	Communes	-	Agriculteurs	-	Surface
Matières importées		Matières de vidange (m ³)	0	Matières de curage (Tonnes)	0	Lixiviats (m ³)	0		
Matières exportées		Refus de dégrillage (Tonnes)	0	Sables (Tonnes)	0	Huiles/Graisses (m ³)	0		

Travaux STEP	Aucun travaux n'ont été conduits
--------------	----------------------------------

Type de milieu récepteur	Torrent	Nom du milieu récepteur	Le Déoule	Code SANDRE	-
--------------------------	---------	-------------------------	-----------	-------------	---

Focus sur les boues

Les boues présentent des propriétés fertilisantes qui stimulent la croissance des végétaux et sont à ce titre épandues sur des sols agricoles, sous forme liquide directement en sortie de station d'épuration ou sous forme solide suite à un séjour sur une plateforme de compostage durant lequel elles ont été mélangées à des déchets verts.

Des analyses sont effectuées avant chaque épandage afin de contrôler la valeur agronomique des boues et le respect des teneurs en éléments traces métalliques. Des analyses de l'état humique et du statut acido-basique sont également entreprises après chaque épandage sur les parcelles concernées.

En 2023, les restrictions sanitaires ont été levées et les boues liquides ont pu être épandues.

La CAGTD compte 1 plan d'épandage qui concerne l'ensemble des systèmes de la CAGTD :

- 18 communes (Neffes, Pelleautier, Rambaud, Sigoyer, Ancelle, Gap, Avançon, Chateaufieux, Forest Saint Julien, la Batie Neuve, La Batie Vieille, la Freissinouse, Manteyer, la Roche des Arnauds, Vitrolles, Saint Etienne le Laus, la Rochette et Fouillouse),
- 40 exploitations,
- 1 300 ha de terres.

En 2023 au niveau de la station de Gap, 835 tonnes de MS ont été produites dont 625 tonnes évacuées vers la filière de compostage, 22 tonnes en filière de compostage normé externalisée et 118 tonnes de MS de boues ont également été valorisées en épandages liquides. Près de 121 hectares, répartis sur 15 exploitations et 14 communes ont fait l'objet d'un épandage.

En 2023 au niveau de la station de Tallard, 15,5 tonnes de MS ont été produites et épandues sur 27 hectares chez un agriculteur possédant des parcelles sur les communes de Pelleautier et Sigoyer.

En 2023 au niveau de la station de Neffes, 9,1 tonnes de MS ont été produites et épandues sur 7,4 hectares chez un agriculteur possédant des parcelles sur la commune de Neffes.

En 2023 au niveau de la station de La Saulce, 15,4 tonnes de MS sur le 22 tonnes produites ont été évacuées. Deux lits rhizophytes ont été curés. 12,3 tonnes de MS ont été épandues sur 5 hectares chez un agriculteur possédant des parcelles sur la commune de Sigoyer et 3,1 tonnes ont été évacuées vers le centre de compostage d'Orcières Merlette.

En fin d'année 2023, une nouvelle plateforme de compostage située à Sisteron a accueilli une partie du compost en cours de maturation issu de la STEP de Gap ainsi que des boues brutes. En effet, à compter du 18 décembre 2023, le compostage des boues sur la STEP de Gap a pris fin suite aux directives imposées par l'ouverture de l'abattoir municipal situé en face de la STEP de Gap.

3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES

Plusieurs textes définissent les obligations réglementaires de performance et de surveillance auxquelles sont soumis les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Les services de l'État et de l'Agence de l'Eau ont pour mission de contrôler le bon fonctionnement des ouvrages et le respect des prescriptions.

La satisfaction des usagers

Conformément à la réglementation, le nombre de réclamations écrites enregistrées détermine le taux de réclamation des abonnés. Le service a reçu 10 réclamations écrites en 2023. **Le taux de réclamation (P258.1)** est donc égale à **0.35 / 1000 abonnés**.

Le service est par ailleurs intervenu à une douzaine de reprises pour des débordements d'effluents dans les locaux des usagers en raison de déversements ou de refoulements accidentels. Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) est donc égale à **0.22 / 1000 abonnés**.

Le fonctionnement des ouvrages

A noter que les réseaux de collecte sont concernés par des intrusions d'eaux claires parasites, notamment les systèmes de Gap, Neffes, La Saulce, Sigoyer les Dômes et Barcillonnette ainsi que dans une moindre mesure le système de Claret village. Ces eaux proviennent des réseaux unitaires qui collectent les eaux pluviales, d'erreurs de branchement sur les réseaux pluviaux séparatifs, de défauts d'étanchéité des réseaux d'eaux usées enterrés qui drainent les eaux de nappe.

La présence d'eaux claires parasites perturbe le fonctionnement de l'assainissement collectif et entraîne :

- Des débordements des réseaux de collecte (sur domaine public ou privé),
- La saturation des postes de relevage et des déversoirs d'orage entraînant des déversements de la pollution dans le milieu naturel,
- Des surconsommations et des surcoûts de fonctionnement, principalement en électricité et réactifs.

L'objectif est de minimiser les entrées d'eaux claires parasites en réhabilitant et séparant les réseaux, ainsi qu'en menant des campagnes de recherches systématiques de l'origine des eaux claires.

La pluviométrie et l'intensité des phénomènes météorologiques influencent fortement les réactions des réseaux et la présence d'eaux claires parasites.

La connaissance et l'entretien du patrimoine

Les canalisations ont une durée de vie variant de 40 à 60 ans selon les matériaux. Afin de maintenir un état acceptable du réseau, il est nécessaire d'en avoir une bonne connaissance et d'entreprendre chaque année des travaux de renouvellement.

Le niveau de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) est de 91/120.

Le taux de renouvellement des réseaux (longueur de canalisation réhabilitée / longueur totale) pour l'année 2023 est de 0.03 %.

Le nombre de points sur le réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km (P252.2) est estimé à 17.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 100/120.

CHAPITRE 2 :

**SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

- Présentation du territoire desservi

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance est géré au niveau intercommunal.

- Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

- Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne - y compris les résidents saisonniers - qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Cet indicateur ne peut être renseigné en raison de l'absence de zonage à jour sur l'ensemble du territoire de la CAGTD. Le SDA est toutefois en cours et nous permettra le calcul de cet indice.

On compte 1 337 installations ANC.

2 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 80/140.

- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur, qui mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif depuis la création du service, est égal à 33%, soit 341 installations jugées conformes sur les 1050 contrôlées à ce jour.

- Chiffres pour l'année 2023 :

Nombre d'installations contrôlées en 2023	28
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité en 2023	16
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement en 2023	7
Nombre d'installations non conformes en 2023	5
Taux de conformité en % en 2023	57 %

CHAPITRE 3 :

**ASPECTS FINANCIERS ET
TARIFICATION DES SERVICES**

1 COMPOSANTE DU PRIX DE LA FACTURE D'EAU

Le service public d'assainissement est un service à caractère industriel et commercial (article L 2221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le service doit être financé au travers d'une redevance. Ceci suppose la connaissance exacte des dépenses et des recettes qui sont inscrites dans un budget annexe équilibré, avec pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit être financé par l'utilisateur.

La facture d'eau comporte plusieurs parts :

- CAGTD;
- Délégué (Véolia sur Tallard) ;
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- L'Etat (TVA).

Part CAGTD

Le conseil de l'Agglomération fixe le montant applicable à chaque m³ consommé. Les recettes permettent de financer le fonctionnement des services, les coûts d'exploitation des ouvrages et des investissements. La part CAGTD comporte une part fixe et/ou une part proportionnelle au volume consommé selon les communes (Cf. Partie 2).

Part délégué (uniquement sur la commune de Tallard)

Cette part correspond à la partie nette des recettes relatives au service fourni aux usagers. Sur le territoire de la CAGTD, VEOLIA la perçoit pour la gestion des réseaux sur la commune de Tallard. Elle comprend :

- Une part fixe facturée par abonnement de 6.48 €.
- Une part proportionnelle au volume consommé à 0,3869 € du m³.

Redevances Agence de l'eau RMC

Les Agences de l'eau ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles participent à la définition des politiques de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident les collectivités à financer leurs programmes de travaux. Chaque collectivité reverse une redevance et peut percevoir des subventions.

La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau est fixée à 0,16 € HT/m³. Les usagers bénéficient d'un « retour » de ce prélèvement par les subventions et les primes pour épuration, reversées au budget annexe du Service par l'Agence de l'Eau.

L'Etat (TVA)

Les services d'eau et d'assainissement bénéficient d'un taux de TVA réduit fixé à :

- 5,5 % pour le service d'eau potable ;
- 10 % pour le service d'assainissement.

2 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Jusqu'au 31 décembre 2020, la facturation de la redevance assainissement collectif était propre à chaque commune. Une délibération a néanmoins été prise en décembre 2020 pour une uniformisation à l'échelle de la CAGTD puis une nouvelle délibération en 2022. Cette mesure est applicable à partir de 2022. Quatre secteurs de tarification ont été définis.

Les prix affichés pour 120 m³ correspondent à l'indicateur n° D204.0.

VOLUME 120 m ³	2023		
	Part fixe (€)	Part variable (€)	TOTAL TTC (€)
GAP / LA FREISSINOUSE	0	120 (1€/m3)	153,12*
NEFFES / PELLEAUTIER	30	90 (0.75€/m3)	153,12*
CHATEAUVIEUX			
BARCILLONNETTE			
ESPARRON			
FOUILLOUSE			
JARJAYES / VITROLLES			
LA SAULCE			
LARDIER ET VALENCA			
LETTRET			
SIGOYER			
CLARET			
CURBANS			
TALLARD	55.38 dont 48.90 (part collectivité) et 6.48 (part délégataire)	90.82 (0.3869€/m3 part délégataire + 0.37€/m3 part collectivité)	181,94*
+ Usagers raccordés non comptabilisés - Sur une base de 100 m3/logement/an	100	0	

*Dont taxe de modernisation des réseaux d'un montant total de 19,20€ et 10% de TVA.

Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

La participation pour le financement de l'Assainissement collectif a été créée par la Loi de Finances rectificative n°2012-354 du 14 mars 2012, article 30. La PFAC est perçue auprès des propriétaires d'immeubles produisant des eaux usées domestiques soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement (article L.1331-1 du Code de la Santé Publique)

Les montants sont fixés par le Conseil Communautaire. En 2020, une délibération a été votée en conseil communautaire le 8/12/2020 pour unifier les tarifs de la PFAC sur tout le territoire de communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance puis une nouvelle délibération en 2022.

Cette participation est versée lors du raccordement effectif de l'immeuble, de l'extension ou de la partie réaménagée de l'immeuble au réseau d'assainissement, dès lors que les travaux génèrent des eaux usées supplémentaires. Techniquement, l'obligation de contrôler le raccordement effectif sur la conduite publique exige un suivi rigoureux et précis des travaux réalisés par les usagers. Ce contrôle effectué à posteriori garantit la conformité des réseaux et des branchements qui sont réalisés dans les règles de l'art.

En 2023, 204 528 €HT de titres de recettes ont été émis.

Ce secteur est non assujetti à la TVA. Les tarifs net appliqués en 2023 sont :

	2023	
Barillonnette	Immeuble neuf : 12€/m ² Local neuf professionnel : 9€/m ² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 10 ans : 6€/m ² Ancien local équipé d'une ANC conforme de moins de 6 ans : 0 €/m ²	
Chateaufieux		
Claret		
Curbans		
Esparron		
Fouillouse		
La Freissinouse		
Gap		
Jarjayes		
Lardier-et-Valença		
Lettret		
Neffes		
Pelleautier		
La Saulce		
Sigoyer		
Tallard		
Vitrolles		
TOTAL perçu PFAC 2023		445 751.19 € HT

3 COMPOSANTE DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer - s'il le souhaite - à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Ce secteur est assujéti à la TVA, TVA à 10%.

Les tarifs net applicables au 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Contrôle périodique	65	Euros HT
Diagnostic initial ou en cas de vente	90	Euros HT
Examen préalable à la mise en oeuvre	115	Euros HT
Diagnostic de constat en cas d'absence de filière	32	Euros HT
En cas de refus de contrôle ou en cas d'absence sans justificatif au rdv fixé	90	Euros HT

Le SPANC assure un contrôle périodique des installations recensées au maximum tous les 8 ans.
L'examen préalable comprend l'instruction et une visite de contrôle de conformité sur site en cours de travaux.

Recettes 2023 (en € HT) : 6 398

4 BILAN FINANCIER DU SERVICE

Concernant l'aspect financier, les données générales issues du Compte administratif de l'agglomération pour l'année 2023 sont les suivantes :

	Année 2023	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat cumulé (réalisation de l'exercice 2023 + reports de l'exercice 2022 + restes à réaliser)	Section d'exploitation	3 340 311	5 005 553	1 665 242
	section d'investissement	3 368 498	2 926 248	-442 249
	<u>Total cumulé</u>	6 708 809	7 931 801	<u>1 222 993</u>

Voici les principales recettes d'exploitation issues de la gestion directe des services :

Recettes d'Exploitation	2022	2023
Redevance assainissement collectif	2 352 488	1 790 199
PFAC	126 742	445 751
Redevance assainissement non collectif	15 244	6 398
Contribution des communes	316 783	320 009
Autres prestations de service	136 250	76 663
Prime à l'épuration (AERMC)	160 025	23 499
<u>Total (€ HT)</u>	3 107 531	2 662 519

Le montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (P207.0) est de 0 €/m³.

La durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) est de 2 ans, au 31 décembre 2023.

5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les faits marquants de l'exercice 2023

STEP de Gap : arrêt du compostage

Suite à l'impossibilité de continuer le compostage in situ sur la STEP de Gap du fait de l'ouverture à proximité de l'abattoir municipal programmée initialement fin 2023, il a été décidé d'arrêter le compostage sur la STEP de Gap.

De ce fait, il a été décidé de commencer dès la fin de l'année 2023 d'évacuer une partie du compostage non mature ainsi que l'ensemble des boues déshydratées issues de la STEP de Gap à compter du 18 décembre 2023 sur la plateforme de compostage de Sisteron, opérée par 04 Recyclage.

Modernisation de la STEP de GAP

Consciente de l'obsolescence et de l'insuffisance de sa filière boue, la CAGTD a engagé une étude de programmation pour le renouvellement de l'atelier de déshydratation dont le rapport final a été remis en décembre 2023.

Casses et dysfonctionnements sur la STEP de Gap

Plusieurs incidents sont survenus au cours de l'année 2023 :

- Casse d'une vis hélicoïdale du séparateur à sables
- Casse d'une vis hélicoïdale de reprise des refus de grilles
- Pannes consécutives de plusieurs surpresseurs
- Casse de chaînes d'épaississement des boues,
- Détérioration de la toile supérieure de l'un des filtres presse,
- Détérioration de la toile inférieure de l'un des filtres presse,
- Casse d'un réducteur de vis de mélangeuse,
- Pannes des pompes des PR Lareton, Terrasse, Abattoir.

Des travaux de renouvellement ont été entrepris pour l'ensemble de ces équipements.

Poursuite du schéma directeur d'assainissement intercommunal

Les entreprises Ceneau et Artelia ont été retenues pour élaborer le Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal, dont les objectifs sont les suivants :

- Etablir un diagnostic portant sur l'état et le fonctionnement des ouvrages,
- Elaborer un programme de travaux répondant aux problématiques soulevées lors de la 1ère phase qui concerneront :
 - o L'entretien du patrimoine (réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration) ;
 - o Le renouvellement des ouvrages ;
 - o Le développement des équipements afin de répondre aux enjeux d'urbanisation future.

Les phases diagnostics et campagnes de mesures se sont poursuivies en 2022. Les rendus définitifs du diagnostic et du programme de travaux sont projetés pour 2024.

L'édition de ce document est réglementairement obligatoire et permet d'être éligible aux programmes de subventions de l'Agence de l'eau.

Renouvellement de la STEP des Guérins à Sigoyer

Les travaux de construction de la station d'épuration des Guérins sur la Commune de Sigoyer sont achevés. La mise en service a été effectuée en septembre 2023.

Déclaration de travaux

Un logiciel de traitement des demandes de DT et DICT a été acquis par l'Agglomération afin d'automatiser les réponses et émissions de plans. Cet outil permet de concilier gain de temps pour les techniciens du service et satisfaction des demandeurs.

Perspectives pour l'année 2024

STEP de GAP

Afin d'être en mesure de pouvoir de nouveau réaliser en interne CAGTD la prestation de compostage des boues de STEP, il a été mis à l'étude la recherche d'une nouvelle implantation d'une plateforme de compostages de boues de STEP ainsi que de la fraction fermentescible des ordures ménagères.

Concernant le renouvellement de l'atelier de déshydratation, le recrutement d'un maître d'œuvre a été réalisé, cette opération devrait être lancée pour la fin de l'année 2024.

Schéma directeur d'assainissement intercommunal

Une finalisation de ce document est attendue pour la fin de l'année 2024.

Gainage des réseaux

Plusieurs opérations de renouvellement par gainage seront engagées courant 2024, avec notamment l'avenue Maréchal Foch. L'objectif est d'améliorer l'état des réseaux et d'atténuer ainsi les problématiques d'intrusion d'eaux claires parasites à l'origine des déversements au milieu naturel et des dysfonctionnements de la station d'épuration.

Travaux sur le réseau de collecte

Le renouvellement du marché de travaux d'eau et d'assainissement a été effectué en août 2022.

La communauté d'agglomération envisage d'entreprendre les travaux suivants en 2024 :

- Création d'un réseau séparatif rue des Tulipes,
- Création et renouvellement de regards sur le réseau de collecte.
- Mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales rue Saint-Exupéry/Maryse Bastier,
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales place des Templiers sur la Commune de Tallard,
- Déplacement d'un réseau eaux usées au niveau du Déoule sur la Commune de Vitrolles,
- Mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales au niveau du lotissement Le Grand Pré sur la Commune de la Saulce

Marché de curage des réseaux et des ouvrages d'assainissement

Ce marché sera renouvelé pour juillet 2024 pour permettre au service de mener à bien des opérations de curage, de désobstruction et de nettoyage de réseaux et d'ouvrages d'assainissement.